

**GAC-EPA
GROUPEMENT DES ANCIENS
CERN-ESO
PENSIONERS' ASSOCIATION
Association du Personnel du CERN
CH – 1211 GENEVE 23**

Genève, le 31 octobre 2013

Aux membres du groupement des Anciens du CERN et de l'ESO

Objet: Renouvellement partiel des membres du Comité du GAC-EPA et renouvellement des vérificateurs aux comptes pour les exercices 2014 et 2015

Chère Madame, Cher Monsieur, Chers Membres du GAC-EPA,

Conformément à l'article 19 de nos statuts en vigueur, en date du 2 septembre 2013, nous avons lancé un appel à candidatures pour l'élection de 13 membres du Comité, ainsi que de 2 vérificateurs aux comptes. Suite à cet appel, nous avons reçu 12 candidatures comme membre du Comité et 1 candidature comme vérificateur aux comptes. Le nombre de candidatures est donc, dans les deux cas, inférieur au nombre de postes vacants.

Dans le passé, une telle situation s'est déjà produite et la décision fut prise de suivre le processus électoral habituel avec bulletin de vote à remplir, etc. Cette décision a été critiquée, à juste titre à mon avis, comme un excès procédural, le résultat des élections étant connu d'avance (avec l'exception hypothétique qu'un candidat obtienne zéro vote et même dans ce cas hypothétique, le candidat pourrait siéger au Comité, nos statuts ne mentionnant pas un nombre minimal de votes nécessaire à une candidature valable).

Quoique nos statuts ne le prévoient pas explicitement, le bon sens nous amène à opter pour une élection tacite des candidats dont la candidature est reconnue valable selon les dispositions des articles 5 et 19 de nos statuts en vigueur. Si certains d'entre vous voyaient une objection à cette décision pragmatique du Comité, dictée par le bon sens et dans un souci d'efficacité, je les invite à nous en faire part à l'adresse figurant dans l'en-tête de cette lettre et sous quinzaine suivant réception de ce courrier. A compter de ce délai seront déclarés élus selon la procédure de l'élection tacite:

- Comme membres du Comité du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2015:

- Michel Boffart
- Gerrit Bossen
- Martin Cullum
- Bernard Ducret
- Claude Genier
- Monique Häusermann
- David Jacobs

- Jean-François Michaud
- André-John Naudi
- Gunilla Santiard
- Françoise Thévenet
- Jean-Marie Thomas

- Comme vérificateur aux comptes pour les exercices 2014 et 2015:

- Guy Salomon

Pendant des élections qui suivent la procédure habituelle, nos membres ESO élisent leur représentant au Comité parmi les candidat(e)s annoncé(e)s. Comme il y a une seule candidature comme membre du Comité émanant d'un membre ESO (Martin Cullum), il est proposé à nos membres ESO d'accepter son élection tacite comme leur représentant. Si un membre ESO a des objections à formuler, je l'invite à nous les communiquer dans les mêmes conditions que mentionnées ci-dessus.

Je suis convaincu qu'en procédant par élection tacite, nous épargnons du temps, de l'énergie et de l'argent aussi bien à notre Groupement et son Comité, en particulier aux personnes impliquées dans le déroulement des élections qu'à vous, nos membres, sans violer l'esprit de nos statuts et sans corrompre le processus démocratique de constitution des organes de notre Groupement.

Je vous remercie de votre attention et je vous adresse, chère Madame, cher Monsieur, mes cordiales amitiés.

Le Président du GAC-EPA



Gerrit Jan Bossen